RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ADEUS

Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ADEUS
Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur

SOMMAIRE

4 S'ENGAGER AVEC LES TERRITOIRES POUR RELEVER LES DÉFIS CLIMATIQUES

6 UN NOUVEAU PROJET D'AGENCE

8 L'AGENCE MOBILISÉE AUPRÈS DE SES MEMBRES ET DES TERRITOIRES

17 LES TRAVAUX PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL :

19 PARTIE 1
Comprendre et partager les évolutions

26 PARTIE 2
Répondre aux besoins des membres

35 PARTIE 3
Expérimenter

38 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

S'ENGAGER AVEC LES TERRITOIRES POUR RELEVER LES DÉFIS CLIMATIQUES

2021 aura été, pour l'ADEUS, une année de continuité, de transitions et de construction.

La continuité s'exprime dans l'engagement des équipes de l'Agence pour concrétiser un programme de travail dense et diversifié. Les travaux qui en résultent ont été assurés sans accroc, malgré des conditions de travail dégradées par la crise sanitaire. Ils portent la marque de fabrique de l'ADEUS : la connaissance fine de son territoire d'intervention, l'agilité qui lui permet d'apporter des expertises très diverses et mobilisables à façon, la complémentarité entre une vision prospective et l'élaboration de propositions facilement appropriables par les décideurs, qui nourrit chacune de ses missions.

L'Agence répond ainsi au mieux à l'attente et aux caractéristiques propres à chacun de ses domaines d'intervention.

Engagée pour des travaux nécessitant un investissement de long terme -comme l'élaboration du PLUi de la Communauté d'agglomération de Haguenau- l'Agence a également su répondre à des demandes plus ponctuelles exprimées en cours d'année, à forte dimension stratégique et appelant des conclusions rapides comme l'étude flash sur l'arc ouest de l'Eurométropole de Strasbourg ou un portrait de territoire en accompagnement de la Collectivité européenne d'Alsace.

L'année passée aura également été celle des transitions. À la suite de l'arrivée de Françoise SCHAETZEL à la présidence et de ma nomination en qualité de Directeur général, l'Assemblée générale de l'ADEUS a souhaité la mise en œuvre d'un nouveau Projet d'Agence. Avec une participation active de plus d'une centaine de personnes représentant toutes ses parties prenantes, le nouveau Projet d'Agence a été approuvé sans réserve par l'Assemblée générale du 24 février 2022. Son processus d'élaboration, qui a laissé large place à la libre expression et au travail collectif, a installé un rapport de confiance entre élus, collaborateurs des collectivités, partenaires et salariés. Il a permis l'expression d'une attente forte, celle de voir l'ADEUS inspirer et promouvoir des réponses, qui ne peuvent être différées, aux enjeux climatiques. C'est cette perspective qui a fait de 2021 une année de construction. Cette résolution ne sera pas de trop, car tous les défis qui nous attendent sont immenses.

Nous sommes fragiles, et cette année nous l'a encore montré. Nos vulnérabilités sont multiples ; elles sont sanitaires, sociétales, économiques, environnementales, politiques et territoriales. Pour y faire face, le repli sur soi et l'inertie nous mènent à l'impasse et à l'échec. Nous avons pris conscience de notre interdépendance et de notre place au sein de la fragile chaîne du vivant. L'avenir questionne donc nos capacités à faire ensemble, à retisser des liens. L'urgence est environnementale. Nous le savons. Le dernier rapport du GIEC nous le confirme encore et nous presse à agir.

La sobriété doit s'imposer dans nos modes de vie comme dans la gestion des ressources de nos territoires. Cette sobriété, nous devons la penser ensemble pour qu'elle soit entraînante et heureuse. C'est le sens de la plateforme « Sobriété » ménée par l'ADEUS, qui questionne cet enjeu majeur.

Nous devons coopérer et développer de l'intelligence collective, au cœur de l'action de l'ADEUS, pour favoriser l'émergence de territoires plus inclusifs et plus résilients. Il y a encore place pour un futur soutenable. C'est cette résolution qui nourrit notre action et notre programme de travail partenarial, pour relever le défi climatique.

Pierre LAPLANE
Directeur général de l'ADEUS

UN NOUVEAU PROJET D'AGENCE

imagin ADEUS

Consciente du contexte en évolution dans lequel elle intervient, et l'urgence de l'adaptation du territoire au changement climatique, l'ADEUS a souhaité se réinterroger sur son identité, son rôle, ainsi que son organisation interne en proposant un nouveau Projet d'Agence.

Cette démarche, animée par le Cabinet Relyance, et proposée à l'ensemble de l'écosystème de l'Agence a permis d'identifier une nouvelle vision socle partagée entre élus, partenaires, techniciens des membres et salariés.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE POUR PRÉPARER LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

1. L'identification d'objectifs stratégiques établis grâce à des questionnaires de consultation, des entretiens individuels avec l'ensemble de l'écosystème de l'Agence. Cette étape a permis de prioriser les objectifs suivants pour préparer les trois prochaines années :
   - Affirmer le changement de dimension et de place pour révéler l'espace Strasbourg Rhin supérieur,
   - Valoriser la connaissance pointue des territoires, de leurs enjeux et de leurs interactions, comme une marque de fabrique reconnue,
   - Rendre visible et lisible l'Agence et ses travaux auprès de son écosystème,
   - Être créateur de liens et catalyseur de débats entre les acteurs des territoires.

2. La déclinaison opérationnelle des objectifs au travers d'un programme de travail partenarial triannuel, décliné annuellement, afin d'allier agilité et précisions des expertises, pour engager l'Agence avec ses membres, pour **faire face au dérèglement climatique et construire la résilience du territoire de Strasbourg Rhin supérieur.**

3. Une identité marquée, une vision et des valeurs communes :
   - Un collectif fort, engagé, réactif et solidaire, au service de l'intérêt général qui a pour vocation de poser les bonnes questions et proposer plusieurs réponses pour aider à la décision,
   - Des valeurs fondatrices communes : transversalité, objectivité, rigueur.

4. Un écosystème engagé représenté par l'ensemble des parties prenantes qui gravitent autour de l'Agence.

L'articulation des étapes réalisées - Illustration Relyance

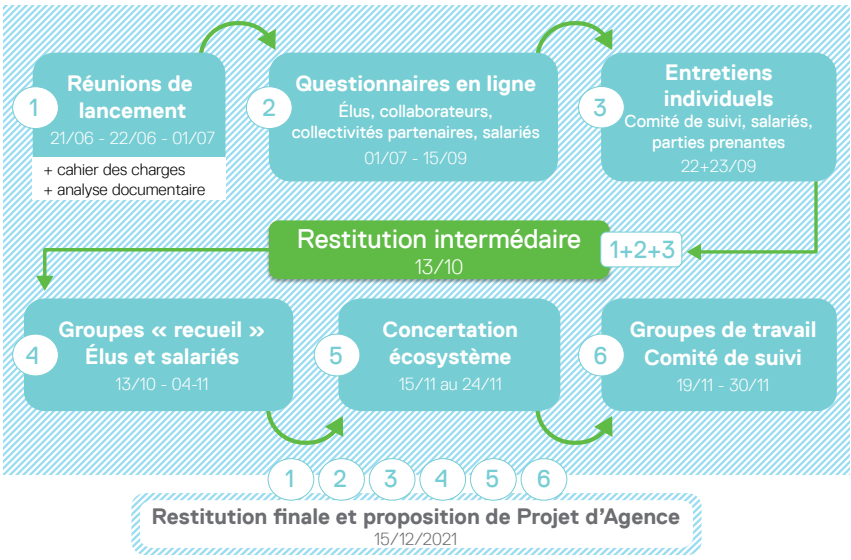

La restitution de la première phase du Projet d'Agence a été présentée en Comité de suivi le 15 décembre 2021 et a été soumise pour adoption à l'Assemblée générale de février 2022.

L'AGENCE MOBILISÉE AUPRÈS DE SES MEMBRES ET DES TERRITOIRES

L'ADEUS, acteur historique de l'ingénierie territoriale, membre du réseau national des agences d'urbanisme (FNAU), a contribué à identifier et à caractériser sur le temps long, l'émergence d'un bassin de vie transfrontalier à l'échelle du Rhin supérieur. Son regard se porte au-delà des échelles administratives ; elle recherche et favorise l'intelligence collective nécessaire au dialogue interterritorial et à l'optimisation des politiques publiques.

LES PÉRIMÈTRES D'INTERVENTION DE L'AGENCE ?

L'ADEUS, fondée en 1967, a élargi son territoire d'intervention à l'Alsace, aux Vosges du nord et aux territoires allemands, enrichi ses savoir-faire pour s'adapter aux besoins constamment renouvelés de nos villes, campagnes et métropoles.

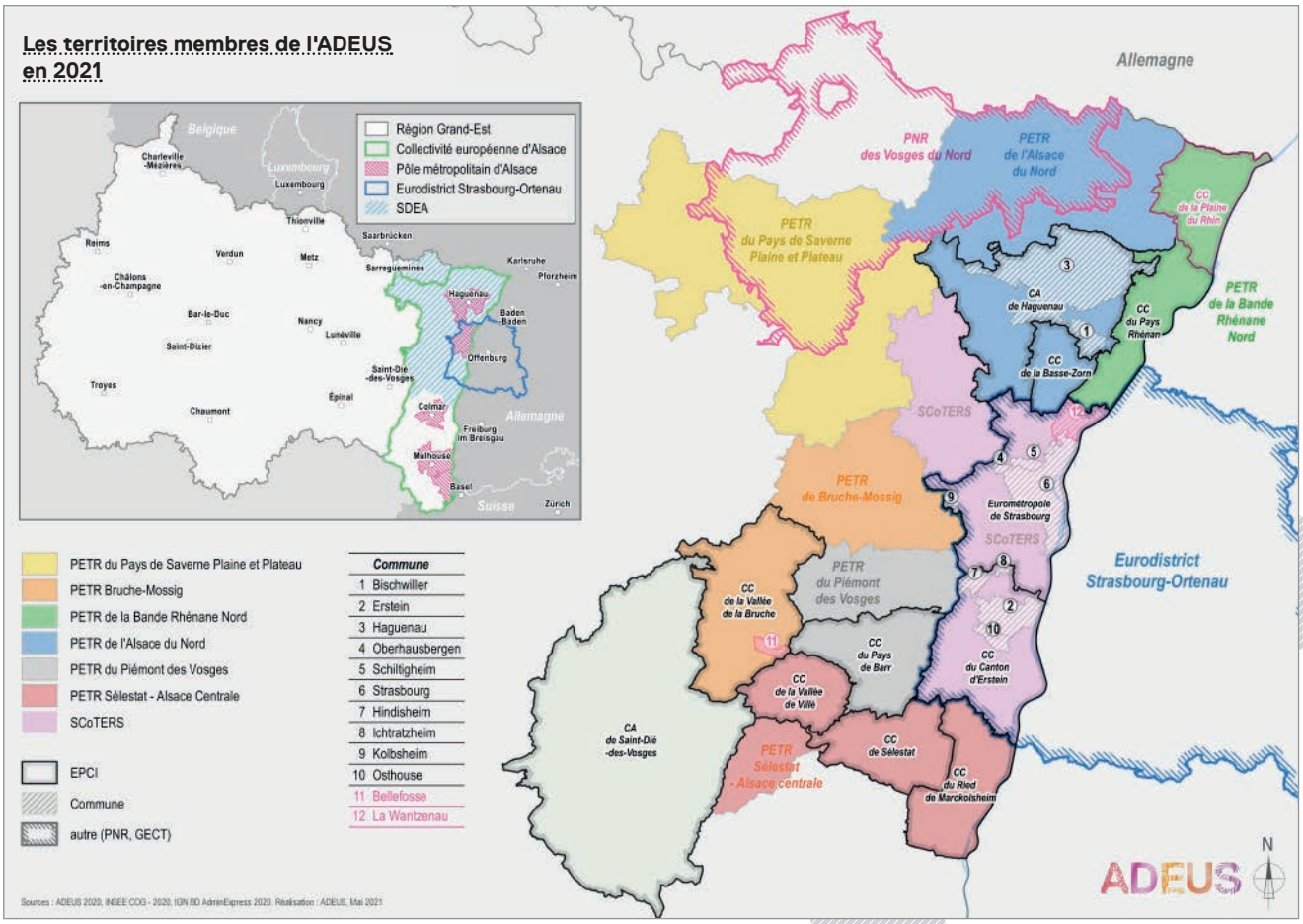

LES INSTANCES

L'ADEUS est une association de droit local alsacien. Elle est régie par ses instances : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration et le Bureau.

LE PILOTAGE DE L'AGENCE

Françoise SCHAETZEL, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, en est la Présidente.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est investie des pouvoirs les plus étendus. Elle approuve notamment les grandes orientations de l'activité de l'association, le programme de travail partenarial ainsi que le budget, qui lui sont proposés par le Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, avant approbation par l'Assemblée générale, donne son avis sur les orientations stratégiques, le programme de travail partenarial, sur le budget prévisionnel et les cotisations annuelles. Il prend connaissance du rapport d'activité et arrête les comptes de l'exercice clos.

LE BUREAU

Le Bureau de l'ADEUS est constitué de la Présidente et de neuf Vice-présidents :

* 1er VP : **Xavier ULRICH** - SCOT de la Région de Strasbourg
* 2e VP : **Benjamin SOULET** - Eurométropole de Strasbourg
* 3e VP : **Catherine GRAEF-ECKERT** - Collectivité européenne d'Alsace
* 4e VP : **Lisa WILLIAMS** - Direction départementale des Territoires du Bas-Rhin
* 5e VP : **Régine ALOIRD** - Région Grand Est
* *6e VP : Poste vacant*
* 7e VP : **Claude STURNI** - Ville de Haguenau
* 8e VP : **Georges LINGENHELD** - CCI Alsace - Eurométropole de Strasbourg
* 9e VP : **Denis RIEDINGER** - Communauté de communes de la Basse Zorn
* Secrétaire : **René SCHAAL** - Eurométropole de Strasbourg
* Trésorière : **Michèle KANNENGIESER** - Eurométropole de Strasbourg

Pierre LAPLANE est le Directeur général de l'ADEUS.

LES MEMBRES ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

Le tour de table de l'ADEUS en 2021 était composé de 66 membres et partenaires associés.

↦ ÉTAT

↦ GRANDES COLLECTIVITÉS

Eurométropole de Strasbourg, Collectivité européenne d'Alsace, Région Grand Est

↦ COLLECTIVITÉS, SYNDICATS MIXTES ET GROUPEMENTS DIVERS

Villes et communes : Bellefosse, Bischwiller, Cosswiller, Erstein, Haguenau, Hindisheim, Ichtratzheim, Kolbsheim, Oberhausbergen, Oberhoffen-sur-Moder, Osthouse, Schiltigheim, Strasbourg, la Wantzenau

Syndicats mixtes des SCoT, PETR : Alsace du nord, Bande rhénane nord, Territoire Bruche-Mossig, Pays de Saverne Plaine et Plateau, Piémont des Vosges, Région de Strasbourg, Sélestat-Alsace centrale

Communautés d'agglomération : Haguenau, Saint-Dié-des-Vosges

Communautés de communes : Basse-Zorn, Canton d'Erstein, Pays de Barr, Pays rhénan, Plaine du Rhin, Ried de Marckolsheim, Sélestat, Vallée de la Bruche, Vallée de Villé

Groupements : Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, Parc naturel régional des Vosges du nord, Pôle métropolitain d'Alsace, Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle

↦ ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE STATUT PUBLIC

Caisse des dépôts et consignations, Centre communal d'action sociale de Strasbourg, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, Chambre d'agriculture de région Alsace, Chambre de commerce et d'industrie Alsace et Eurométropole, Chambre de métiers d'Alsace, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, Établissement public foncier d'Alsace, Hôpitaux universitaires de Strasbourg, Maison de l'emploi et de la formation du bassin de Strasbourg, Office public de l'habitat de l'Eurométropole de Strasbourg, Port autonome de Strasbourg, Université de Strasbourg, Voies navigables de France

↦ PARTENAIRES ASSOCIÉS DE STATUT PRIVÉ

Agence de développement d'Alsace, Club de l'immobilier d'entreprise du Bas-Rhin, Compagnie des transports strasbourgeois, GeoPost Urban Logistics - Groupe La Poste, Groupe Électricité de Strasbourg, Parcus, Réseau gaz distribution services, SNCF Réseau - Direction territoriale région Grand Est, Société d'aménagement et d'équipement de la région de Strasbourg, Société d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Strasbourg, SPL Deux-Rives, Strasbourg Mobilités

L'ÉQUIPE ADEUS EN 2021

L'équipe de l'Agence, d'environ 50 personnes, répond aux attentes de ses membres en apportant conseil, expertise, production de notes et rapports, conduite de projet, organisation d'événements, animation et co-construction de démarches,

Elle est constituée de professionnels et d'experts garants de son savoir-faire : urbanistes, géographes, architectes, juristes, ingénieurs de la mobilité, ingénieurs agronomes, paysagistes, économistes, analystes de données, démographes, cartographes, géomaticiens, assistantes de projets, sociologues, écologues, informaticiens, documentalistes, vidéastes, photographes, graphistes.

DIRECTION GÉNÉRALE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Pierre LAPLANE
p.laplane@adeus.org

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Yves GENDRON
y.gendron@adeus.org

GROUPES THÉMATIQUES

HABITAT, POPULATION ET MODES DE VIE
Nadia MONKACHI *responsable*
n.monkachi@adeus.org
Magali BISET - Jules BORTMANN
Luca CHIARIZIA - Mathilde HUAULT
Léa KINE - Olivia STOCKELE
Lucile WEILL-BARILLET

MOBILITÉS
Benoît VIMBERT *responsable*
b.vimbert@adeus.org
Jessica BERLET - Mathilde DESOYER
Antoine FREDIANI - Timothé KOLMER
Anna TRENTINI

ÉCONOMIE TERRITORIALE
Marie BALICK *responsable*
m.balick@adeus.org
Christelle FIERLING-KNOERY
François KARST - Fabien MONNIER
Nicolas PRACHAZAL

AMÉNAGEMENT ET TRANSFRONTALIER
David MARX *responsable*
d.marx@adeus.org
Hélène BERNARD - Sylvie BLAISON
Fabienne COMMESSIE
Baptiste GOURAUD - Janine RUF

PLANIFICATION, FONCIER ET COHÉSION TERRITORIALE
Vincent PIQUEREL *responsable*
v.piquerel@adeus.org
Vincent FLICKINGER - Karin GAUGLER
Stéphane HAMM - Nathalie OULMANN
Pierre-Olivier PECCOZ - Sabine VETTER

ENVIRONNEMENT
Vincent PIQUEREL *responsable*
v.piquerel@adeus.org
Suzanne BROLLY - Myriam JEANNIARD
Brice VAN HAAREN - Stéphane WOLFF

GROUPES MISSIONS

SYSTÈME D'INFORMATION DES DONNÉES
Pierre DE CADENET *responsable*
p.decadenet@adeus.org
Valesca BUSS - Mathieu LAVENN
Stéphane MARTIN-HUFFSCHMITT
Jean-Yves SAUTER

COMMUNICATION, DIFFUSION & ÉVÉNEMENTS
Florence BOURQUIN *responsable*
f.bourquin@adeus.org
Alexandra CHAMROUX - Nathalie GRIEBEL
Jean ISENMANN - Stéphanie MARTIN
Sophie MONNIN - Camille MULLER

STRUCTURE : FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, INFORMATIQUE, FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE
Marie MASTRANGELO *responsable*
m.mastrangelo@adeus.org
Hyacinthe BLAISE - François-Xavier ELLA
Youssef KATIRI - Laëtitia RUHLAND

POURQUOI FAIRE APPEL À L'AGENCE ?

Un projet pour favoriser l'accès et le bien-être de la population à la santé ? Une élaboration ou une révision de SCoT ? L'élaboration ou la révision d'un plan local d'urbanisme intercommunal ? Un plan climat-air-énergie territorial ? Un projet de territoire ? Un programme local de l'habitat ? Un document d'aménagement artisanal et commercial ? Un plan de mobilité ou encore une étude d'ingénierie de patrimoine ?

L'ADEUS, avec une équipe transversale et pluridisciplinaire, vous propose ou répond à vos besoins par une offre de projet concrète, concertée et détaillée, suite à un échange sur la mission d'accompagnement que vous souhaitez mener.

Vous bénéficiez des méthodologies déjà éprouvées par l'ADEUS sur d'autres projets et d'autres territoires, ainsi que du portail de données croisées INTEO, dans le cadre d'un programme de travail partagé.

L'Agence vous accompagne durant toute la vie de vos projets avec une équipe transversale à l'écoute des besoins et des évolutions.

DES MISSIONS ENCADRÉES PAR LE CODE DE L'URBANISME

Les agences d'urbanisme sont des organismes publics d'études et de réflexions sur l'aménagement et le développement des territoires, selon des missions définies par le Code de l'urbanisme.

LA LOI ALUR DU 26 MARS 2014 CONFORTE LES MISSIONS DES AGENCES D'URBANISME
(ARTICLE L132-6 DU CODE DE L'URBANISME)

Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer, avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexion, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

1. De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
2. De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
3. De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
4. De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
5. D'accompagner les coopérations transfrontalières et celles décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
6. De contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
7. D'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

LA CONTRACTUALISATION DE VOS DEMANDES

Si vous décidez d'être accompagné dans votre projet, plusieurs solutions s'offrent à vous :

SI VOUS REPRÉSENTEZ UNE INSTITUTION DE DROIT PUBLIC :

- Adhérer à l'ADEUS

Votre adhésion vous permettra d'être partie prenante des échanges du tour de table élargi, avec l'ensemble des membres. Vous verserez une cotisation annuelle selon un barème voté par les instances de l'Agence.

En tant que membre, vous bénéficierez, par le biais du versement d'une subvention, de travaux, sans mise en concurrence préalable, et sans assujettissement à la TVA.

Les travaux qui concernent exclusivement un membre font l'objet d'un financement spécifique hors subvention, avec TVA et hors procédure de marchés publics.

- Confier à l'ADEUS une mission sous forme de prestation de service, dans le respect du code des marchés publics. Cette prestation est alors assujettie à la TVA.

SI VOUS REPRÉSENTEZ UNE INSTITUTION DE DROIT PRIVÉ INVESTIE D'UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL :

- Rejoindre le réseau des partenaires associés de l'ADEUS et soutenir les projets du programme de travail partenarial auxquels vous manifestez votre intérêt.

LA FORMALISATION DES MISSIONS

Chaque mission fait l'objet d'une fiche projet partagée qui définit les attendus, la méthode et les étapes de validation. Un bilan final concerté permet de tirer les principaux enseignements et de capitaliser les méthodes. L'ADEUS est présente en amont et en aval du projet pour vous accompagner jusqu'au bout de votre démarche.

Les fiches projets sont disponibles et visibles à tous les membres et partenaires sur l'extranet du site internet de l'ADEUS.

L'ACCÈS AUX PRODUCTIONS ET DONNÉES DE L'ADEUS

UN ACCÈS FACILE À L'INFORMATION VIA UN NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site internet a été mis en place en 2021 pour une meilleure diffusion des travaux de l'Agence. Interactif, il donne notamment accès aux publications, aux informations des réseaux sociaux, à l'outil INTEO et à l'extranet pour les membres et partenaires.

On y retrouve des actualités en urbanisme à l'échelle du Rhin supérieur, les publications téléchargeables, les informations sur les prochains événements organisés par l'Agence, ...

UN ACCÈS PROBLÉMATISÉ AUX INDICATEURS AVEC INTEO

inteo
intelligence territoires observation

INTEO est conçu pour sérier les questionnements et accéder à des données problématisées. Les données disponibles sont triées, hiérarchisées et classées pour construire des indicateurs répondant aux cinq familles d'enjeux territoriaux : attractivité, interdépendance entre les territoires, inégalités, modes de vie, efficience de l'usage des ressources.

Ce portail donne accès à de multiples indicateurs thématiques, géographiques et transversaux issus de l'expertise de l'ensemble des observatoires de l'ADEUS (démographie-foncier-évolution des territoires, social, habitat, déplacement, économie et environnement) ainsi que de son système d'information géographique.

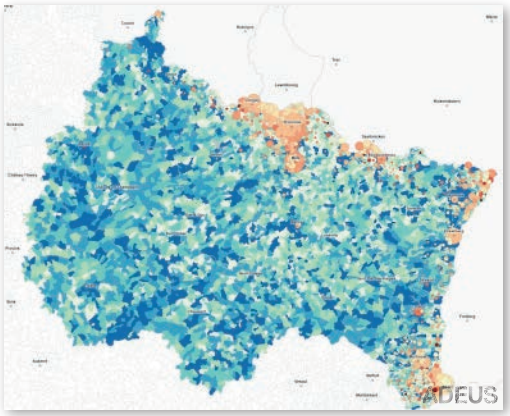

Vous pouvez, soit y trouver des informations préétablies sous formes de tableaux de bord ou d'atlas de cartes, soit choisir vous-mêmes vos indicateurs, les cartographier et les personnaliser.

Principaux flux domicile/travail sur le Grand Est *(à gauche)*

DES VIDÉOS DISPONIBLES SUR INTERNET

Les vidéos des conférences de l'ADEUS sont disponibles sur YouTube en plus du site internet de l'Agence au lien suivant : www.youtube.com/channel/UCmItejD_DUBGrG4S-e5Vn2A

LE RÉSEAU FNAU, LES SEPT AGENCES DU GRAND EST

L'ADEUS fait partie de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU). Ce sont près de 1 500 professionnels, regroupés dans une cinquantaine d'agences, qui capitalisent des pratiques et mutualisent leurs savoir-faire.

LE RÉSEAU NATIONAL

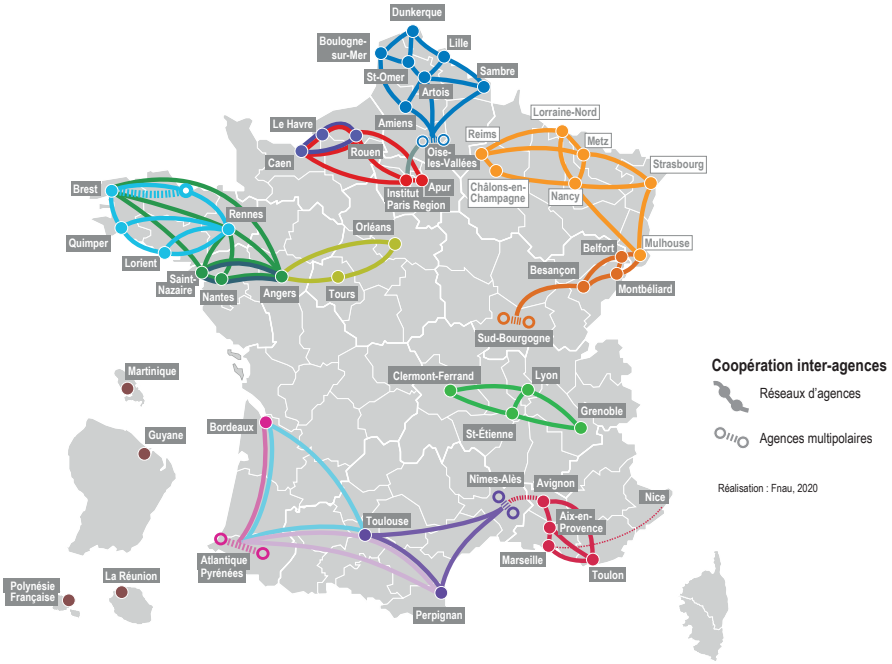

LE RÉSEAU

Grand 7EST agences d'urbanisme

Dans la région Grand Est, sept agences d'urbanisme sont présentes, chacune avec ses spécificités, à Reims, Châlons-en-Champagne, Nancy, Metz, Longwy, Strasbourg et Mulhouse. Elles fonctionnent en réseau de fait, sous le nom de 7EST.

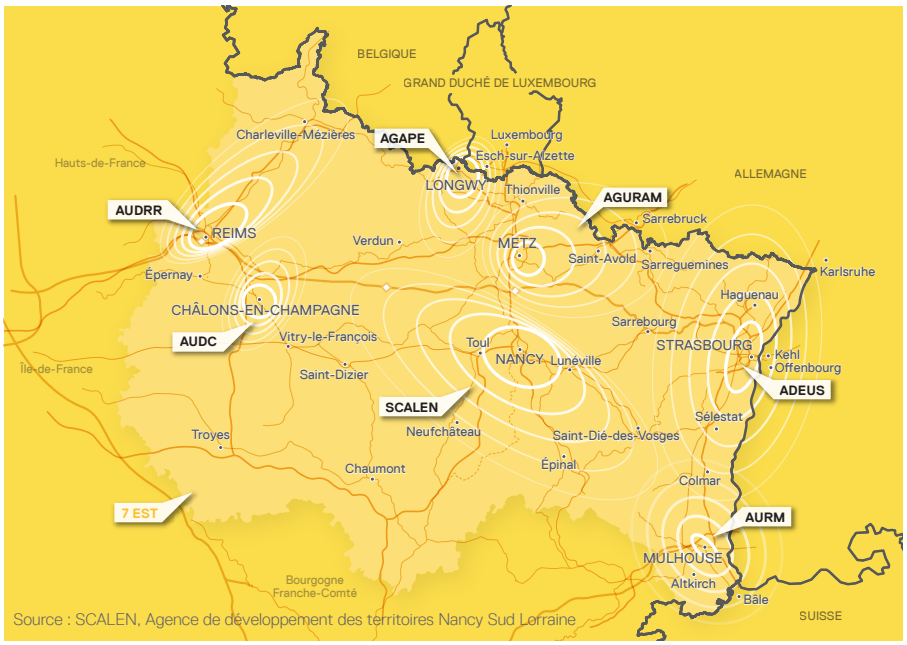

Source : SCALEN, Agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine

En 2021, le réseau 7EST a réalisé des travaux conjoints d'échelle régionale sur le ZAN, le renouvellement des zones d'activités économiques, le devenir des territoires en déprise et un guide d'aménagement des points d'arrêt ferroviaires.

LES TRAVAUX DU PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL

L'Agence, plateforme mutualisée d'échanges entre ses partenaires, a vocation à intervenir dans les domaines de l'urbanisme, du développement et de l'aménagement, plus particulièrement ceux de l'habitat et du logement, du développement économique et social, du génie urbain, de la mobilité et des transports, des paysages, du foncier et de l'environnement naturel et urbain, de la coopération transfrontalière.

Elle tient des observatoires et développe des éclairages au service de la décision des élus. Ses notes et autres publications permettent de comprendre les territoires, leurs enjeux, leurs liens, leurs évolutions, sur le temps long. Avec cette expertise, des plateformes, des ateliers, de l'ingénierie de projet, l'Agence accompagne ses membres dans la mise en place des politiques publiques, des documents d'urbanisme, de projets de territoire et les appuie dans leur mise en œuvre.

UN PROGRAMME EN TROIS PARTIES

En continuité avec les deux dernières années, le programme de travail partenarial de l'Agence s'attache à faire évoluer les modèles de développement de nos territoires, afin de faire face aux grands enjeux sociaux, économiques, écologiques climatiques et sanitaires.

Pour cela, l'Agence va mêler expertise et expérimentation, co-construire les acceptabilités, puis, après bilan, injecter ces innovations concrètes dans les politiques publiques et stratégies territoriales demandées.

Nous proposons trois grandes parties :

1. **Comprendre et partager les évolutions :** observatoires, éclairages, prospective, notes, événements, présentations, ateliers de partage ;
2. **Répondre aux besoins des membres :** ingénierie, politiques publiques et stratégies territoriales, projets de territoires et leur mise en œuvre, etc. ;
3. **Expérimenter :** plateformes, projets pilotes, groupes de réflexion, innovation notamment de méthode, comme des marchepieds vers de nouveaux modèles de développement.

EN QUELQUES CHIFFRES

en 2021

Plus de :

75 **projets**, dont :

4 observatoires thématiques

25 documents cadre

Avec la production de :

40 publications téléchargeables

10 événements, ateliers, présentations de travaux

8 lettres d'information AdeusInfo

1. COMPRENDRE ET PARTAGER LES ÉVOLUTIONS

Observatoires, éclairages, prospective, événements, présentations, ateliers de partage, notes

Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement et à la gestion économe de l'espace. La prise en compte de ces demandes par les politiques publiques, qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment.

Le but des travaux de cette partie du programme de travail est d'offrir aux membres et partenaires de l'Agence les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques sectorielles. Les travaux de cette partie servent d'articulation aux politiques publiques entre les communes, intercommunalités, Alsace et Grande Région.

Dans ce cadre, l'Agence produit des éclairages, à partir d'INTEO et des observatoires, pour la compréhension du territoire ; suit avec des observatoires thématiques plusieurs politiques publiques ; anticipe ; éclaire ; met en perspective et défriche les nouveaux enjeux.

L'Agence organise aussi, à des fins de partage avec ses membres et avec le grand public spécialisé, des ateliers techniques, des séances de présentation de ses travaux et des conférences/débats.

Grâce à son fonctionnement en réseau national, l'Agence apporte à ses membres l'expérience, la méthodologie et la technicité développée dans d'autres territoires.

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

INTEO : mise à jour des outils numériques

→ Construction des données pour l'ensemble des projets du programme de travail partenarial [INTEO]

→ Formation des membres à l'utilisation d'INTEO [Formation à l'ADEUS]

Observatoire de l'habitat et des modes de vie

→ Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin - Édition 2021 [Fichier numérique], 06/2021

→ Observatoire local des loyers du Bas-Rhin. Résultats 2020 - Périmètre Eurométropole de Strasbourg [Rapport et dépliant], 06/2021

→ Réforme des attributions : Un double défi de réponse aux besoins en logement et de rééquilibrage territorial [Diaporama], 07/2021

→ Réforme des attributions des logements sociaux dans l'Eurométropole de Strasbourg : Les demandes de mutations : quels besoins en logements ? [Diaporama], 12/2021
↦ ZOOM P. 24

→ Les loyers privés dans les intercommunalités bas-rhinoises hors Eurométropole de Strasbourg, actualisation des données 2020 [Diaporama], 10/2021

→ Habitants et habitat : nouvelle donne démographique, nouveaux rôles d'accueil du parc de logements [Les notes de l'ADEUS n° 322], 11/2021

→ L'observatoire du sans-abrisme [Prototype de baromètre hebdomadaire et d'un tableau de bord trimestriel]

→ L'observatoire des copropriétés : 1ère identification des copropriétés potentiellement dégradées [Fichier numérique]

Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

→ Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 1er semestre 2021 [Fichiers numériques], 05/2021

→ Données foncières Bas-Rhin : mise à jour des données fiscales Majic pour les projets liés – ZAN, végétalisation, foncier et aux PLU/SCoT [Processus interne]

→ Les logements des séniors : un levier d'action de la sobriété foncière en Alsace ? [Les notes de l'ADEUS n°326], 12/2021

Observatoire de la mobilité

→ Observatoire des mobilités - 2020 en chiffres et dix ans d'évolution [Les notes de l'ADEUS n° 320], 09/2021

→ Vitesse et choix modal : quels liens entre offre et usage ? [Les notes de l'ADEUS n° 324], 12/2021

→ Résultats de l'enquête ménage déplacement allégée :

- Qui sont les usagers des transports en commun urbains ? Quelles sont les évolutions depuis 2009 ? [Diaporama], 02/2021
- Pratiques de mobilité des personnes vulnérables [Les notes de l'ADEUS n° 325], 12/2021 ↦ ZOOM P. 25

Observatoire de l'économie

→ Bilan du marché 2020 [Note de l'Observatoire de l'immobilier d'entreprise n° 04], 04/2021

→ Industries culturelles et créatives : positionnement dans le tissu économique de l'Eurométropole de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 321], 09/2021

→ Pacte pour une économie locale durable : participation à la démarche de la nouvelle feuille de route : contribution au baromètre [Fichier numérique], mensuel ↦ ZOOM P. 22

→ Observatoire des espaces d'activités économiques [Construction des données cartographiques, réunions]

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

Les Rencontres de l'ADEUS

Cycle « Eau et climat »

→ 41ème Rencontre « Sécheresse, inondations : quels risques pour le Rhin supérieur ? Comment y faire face ? » - Conférence de Emma Haziza [Actes et vidéo], 11/2021

→ 42ème Rencontre « Dérèglement climatique : quels impacts pour le Rhin ? Comment s'adapter ? » - Conférence de Vazken Andréassian [Actes et vidéo], 12/2021

Présentation de travaux de l'Agence webinaire

→ Comment faire vivre la population humaine sur un territoire constant et fini, la planète ? [Atelier] 09/2021

Ateliers techniques de partage en urbanisme

→ Des débats techniques pour alimenter les projets du programme de travail partenarial entre l'ADEUS, les partenaires techniques et acteurs du territoire [7 ateliers]

- Le temps des actifs : quelles adaptations territoriales et de mobilité liées au télétravail ? 03/2021
- Actualité juridique : quelles marges d'interprétations des règlements écrits et graphiques ? 04/2021
- Présentation de l'outil e-toile® pour la réalisation de toile numérique, l'exemple de la logistique urbaine, 05/2021
- Foncier ZAN : Comment faire mieux avec moins ? 06/2021
- Urbanisme commercial frontalier : Quelles différences de cadres franco-allemands et pistes d'amélioration du dialogue ? 09/2021
- Lien urbanisme et santé : Quelle prise en compte de la qualité de l'air dans les projets d'aménagement ? 10/2021
- Actualité juridique : les impacts de la loi climat et résilience sur les documents de planification 11/2021

Méthodes, groupes de travail

→ Inscrire la politique de l'eau comme un moteur de la résilience, [Les notes de l'ADEUS n°328], 12/2021

→ Éléments de méthode pour les documents cadre : besoins logements et foncier, indicateurs thématiques pour les PLU, PLH, SCoT, PDH... [Processus interne]

→ Contributions aux publications nationales de la FNAU :

- Comment atteindre la sobriété foncière ? Vers l'objectif de zéro artificialisation nette [Les dossier FNAU n°50] 06/2021
- Portraits des étudiants et de leur logement - Focus sur l'Eurométropole de Strasbourg et sur l'agglomération de Mulhouse [Posters personnalisables des agences de la FNAU] 06/2021 ↦ ZOOM P. 23
- Marchés locaux de l'habitat : complémentarité des parcs locatifs privé et public à partir des résultats 2019 des observatoires locaux des loyers [Dossier national, agences de la FNAU et ANIL], 12/2021
- La Revue Urbanisme Hors-série 74 « Explorons nos futurs (heureux) » : article Le ZAN enfin mis en oeuvre 03/2021
- Traits d'Agence automne 2021 : article Le MORO du Rhin supérieur : repenser le foncier économique en transfrontalier à travers la méthode originale du « Planspiel », à paraître

Un baromètre de 30 indicateurs pour suivre le dynamisme de l'économie locale

En novembre 2020, l'Eurométropole de Strasbourg a lancé la construction du « Pacte pour une économie locale durable ». Pour ancrer cette démarche dans une logique collective, les élus, entreprises et autres institutionnels qui font le développement économique local, ont été invités à prendre part à son élaboration en intégrant des groupes de travail qui se sont réunis durant les mois de décembre 2020 et janvier 2021.

Sorte de contrat visant à formaliser l'engagement des acteurs du territoire dans la transition écologique et sociale de l'économie, le Pacte repose sur sept grands axes : coopération, transition écologique, expérimentation, transition numérique, emploi, équité sociale et territoriale, et évaluation. Le Baromètre du Pacte s'inscrit dans le cadre du septième axe, qui traduit une volonté de « garder le cap collectif et suivre la transition du territoire ».

Véritable baromètre de l'économie locale, il permet d'avoir un œil à la fois sur son dynamisme et sur son insertion dans un développement vertueux. Cette vision est rendue possible par l'actualisation régulière de plus de 30 indicateurs, dont la sélection est issue d'une collaboration étroite entre l'ADEUS, l'Eurométropole de Strasbourg et les autres partenaires de la démarche : État, grandes collectivités, organismes consulaires, organisations patronales, acteurs du soutien au développement et entreprises signataires du Pacte.

En plus de données chiffrées, le Baromètre du Pacte comprend un volet dédié aux actualités de ceux qui font l'économie du territoire. Il est actualisé mensuellement et donne à voir les manifestations concrètes de la dynamique locale : engagement écologique et social, levées de fonds, implantations, investissements, etc.

Lancé officiellement en septembre 2021, le Baromètre du Pacte est un outil ouvert à tous et accessible en ligne.

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/les-dossiers-de-ladeus/tableau-de-bord-chiffres-cles/barometre-de-leconomie-locale/
http://strasbourg.eu/pacteecodurable

↘ **Contact :** Fabien Monnier
f.monnier@adeus.org | 03 88 21 49 43

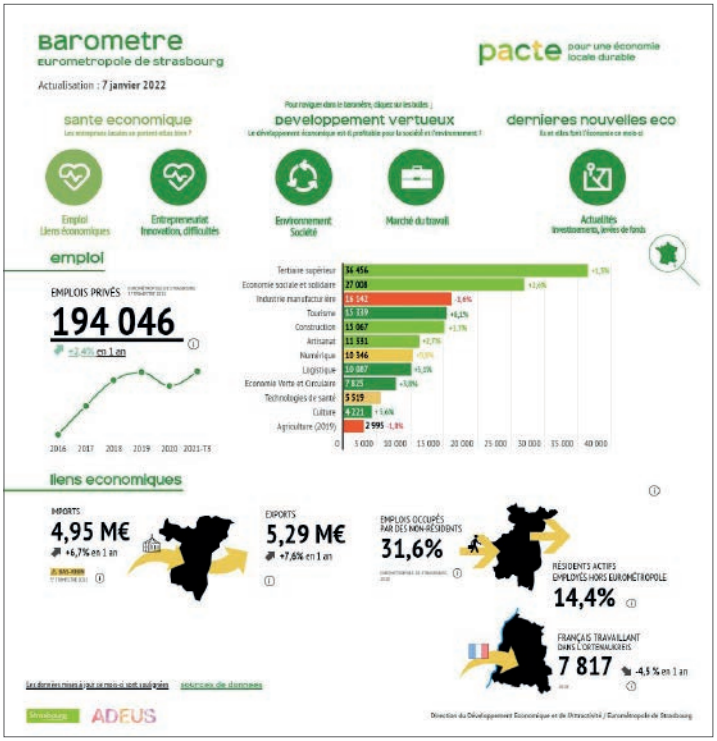

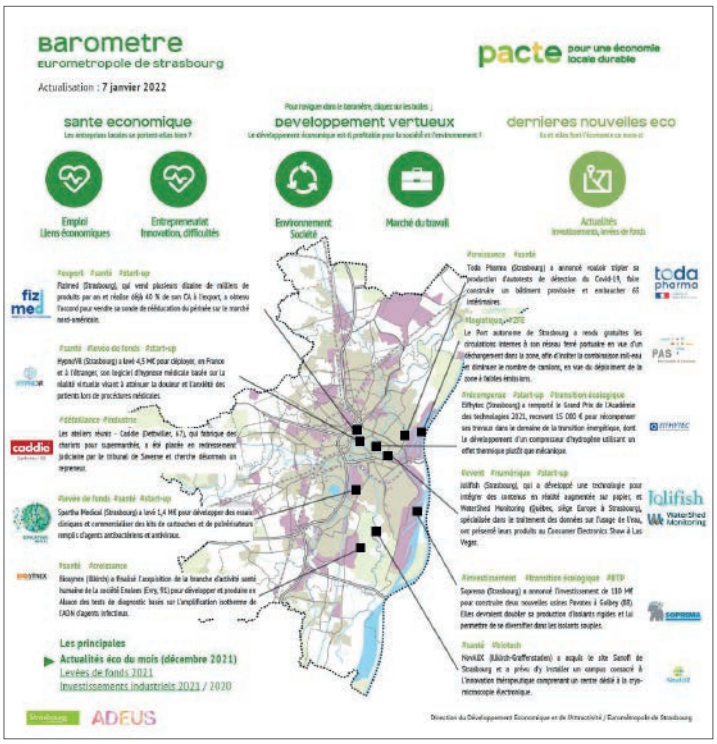

Une meilleure connaissance des besoins du logement étudiant et de l'offre disponible en Alsace

L'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) a été mis en place en 2018 à l'initiative de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'UNISTRA, aux côtés du CROUS et de l'ADEUS, en réponse à un Appel à manifestation d'intérêt national. Le choix a été fait dès 2018 d'élargir le périmètre de l'OTLE à l'ensemble de l'Alsace et sa mise en œuvre a été confiée aux deux agences d'urbanisme du territoire alsacien : l'ADEUS et l'AURM (Agence d'urbanisme de la région mulhousienne). L'OTLE ayant été labellisé en 2018, il s'inscrit dans le réseau des OTLE de France et alimente l'observatoire national du logement étudiant ; il s'enrichit en retour de données et d'échanges à cette échelle.

L'OTLE a vocation à améliorer la connaissance des besoins en logements étudiants et de l'offre disponible, au moyen notamment d'un recensement de l'offre en résidences dédiées qui a été actualisé en 2021. Ces données ont servi à alimenter un dossier national réalisé par la FNAU, dressant les portraits des étudiants et de l'offre en logements des différentes agglomérations.

L'OTLE est également une plateforme d'échanges entre les acteurs concernés par le logement étudiant. À ce titre, plusieurs COPIL et COTECH ont été organisés en 2021, permettant de partager les expériences et projets développés par les partenaires.

L'OTLE a également accompagné, en 2020, une réflexion engagée au sein de l'Eurométropole de Strasbourg sur les difficultés de logements des étudiants à la rentrée universitaire. Deux ateliers ont été organisés avec les partenaires et gestionnaires de logements étudiants afin de mieux comprendre ces problématiques et réfléchir aux solutions qui pourraient être trouvées. Dans la continuité, une cartographie des résidences dédiées en logements a été réalisée par l'Eurométropole, avec l'appui de l'OTLE sur la base des données collectées auprès des résidences, afin d'améliorer l'information des étudiants. De nombreuses problématiques ont été soulevées lors de ces ateliers et seront approfondies lors de futurs ateliers en 2022, à l'échelle alsacienne.

Portraits des observatoires territoriaux du logement des étudiants

Source : FNAU

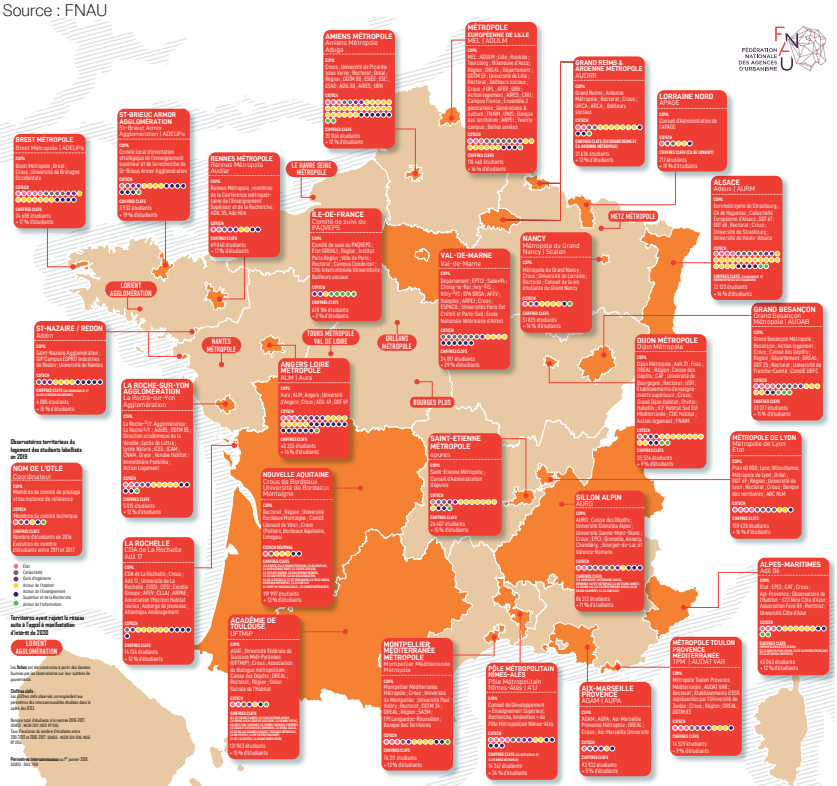

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/les-dossiers-de-ladeus/tableau-de-bord-chiffres-cles/portraits-des-observatoires-territoriaux-du-logement-des-etudiants/

↘ **Contacts :** Mathilde Huaut | m.huault@adeus.org | 03 88 21 50 73 et Lucile Weill-Barillet | l.weill-barillet@adeus.org | 03 88 21 49 13

Des solutions adaptées à développer pour les besoins des ménages du parc social de l'Eurométropole de Strasbourg

Le nombre de demandeurs de logements sociaux ne cesse d'augmenter sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg (+34 % depuis 2012). Au sein de cette demande croissante, un ménage sur trois réside déjà dans le parc social. En effet, l'accès au parc privé pour ces ménages dits « en mutation » est de plus en plus restreint en raison notamment de la hausse des prix de vente des biens immobiliers. Dans ce contexte de plus en plus tendu, l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité mieux connaître les besoins en logements de ce type de demandeurs, afin d'identifier des pistes d'actions adaptées pour y répondre et fluidifier les parcours résidentiels dans le parc social. D'autre part, le parc social existant, potentiellement libéré par ces ménages en mutation, peut permettre de compléter l'offre neuve, par ailleurs fortement impactée par la rareté et la cherté du foncier. Sur la base d'une analyse croisée des caractéristiques des demandeurs en mutation, l'ADEUS a réalisé une étude qui a permis d'objectiver leurs besoins en logements.

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle une demande de mutation est une demande de « confort », cette étude a montré qu'en réalité la majorité d'entre elles sont motivées par les mêmes besoins que ceux d'un parcours résidentiel standard. En effet, à l'image d'autres ménages, les locataires du parc social suivent un parcours de vie dont certains événements impliquent un changement de logement (naissance(s) d'enfant(s), passage à la retraite, veuvage, etc.).

Néanmoins, certains besoins leur sont spécifiques. C'est le cas des locataires ayant acquis une situation économique et sociale stable et désireux d'améliorer leurs conditions de logement mais ne pouvant le faire dans le parc privé. Ces ménages captifs du parc social souhaitent, par exemple, changer de cadre de vie.

L'enjeu pour la collectivité est de développer pour chaque type de besoin des solutions adaptées en matière de nombre de pièces, de localisation ou encore de niveau de loyer.

Typologie des besoins en logements des demandeurs de mutation

Source : fichier de la demande 2019

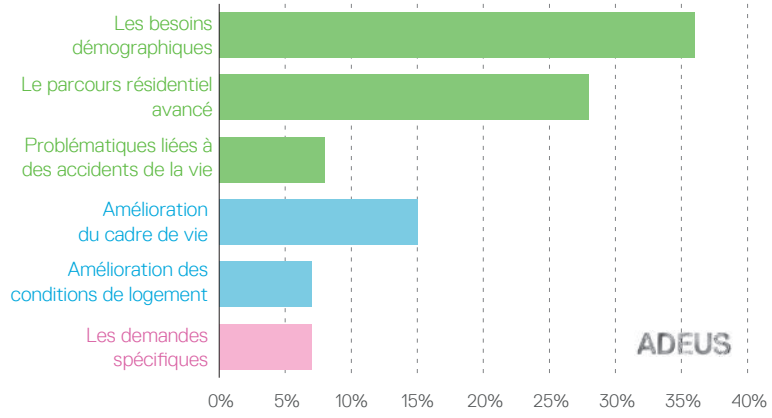

Le parcours résidentiel avancé : les problématiques liées à la santé 15 % des demandes de mutation

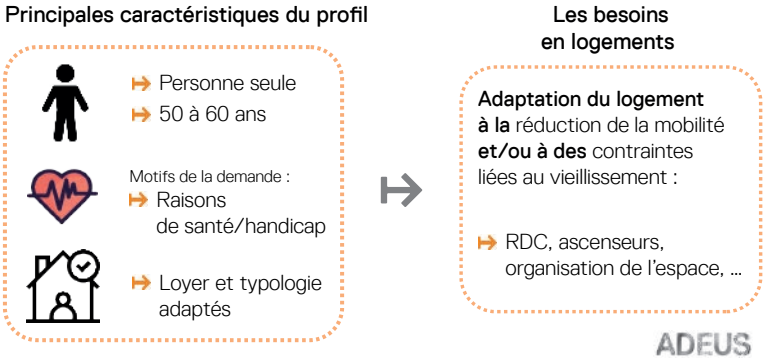

↦ **Pour aller plus loin :** https://www.adeus.org/publications/les-demandes-de-mutation-quels-besoins-en-logements/

↘ **Contact :** Nadia Monkachi | n.monkachi@adeus.org | 03 88 21 49 37

Les pratiques de mobilité des personnes vulnérables dans le Bas-Rhin

Dans un monde où la mobilité est une nécessité pour vivre « normalement », il existe des vulnérabilités dont on ne prend pas toujours la mesure, sauf lorsqu'elles sont rendues explicites par des événements particuliers, à l'instar du mouvement des « Gilets jaunes ».

Sans être une nécessité pour tous, la voiture est devenue un outil central de l'accessibilité de nos territoires. Or, près **115 000 Bas-Rhinois de 18 ans et plus n'ont pas accès à une voiture dans le ménage**.

Pour un certain nombre de personnes, il existe peu d'alternatives à la voiture notamment pour travailler :

- à cause d'horaires décalés, puisque plus de 100 000 actifs commencent à travailler avant 6h du matin ou finissent après 20h ;
- à cause de métiers nécessitant mobilité et flexibilité dans la journée (plus de 80 000 actifs) ;
- en raison d'absence d'alternatives en transports en commun dans les secteurs à rejoindre.

La vulnérabilité prend aussi d'autres formes : comme avoir des appréhensions vis-à-vis de certains modes, des difficultés à se mouvoir (bagages ou poussette, handicap physique ou sensoriel, etc.), à se repérer dans l'espace, à lire, à communiquer, etc.

Répondre aujourd'hui aux enjeux environnementaux et énergétiques impose une action rapide mais qui risque de faire peser sur certaines personnes et certains territoires de nouvelles contraintes, et d'entraver la mobilité d'une partie de la population.

Dans ce cadre, les intercommunalités du Bas-Rhin, aujourd'hui Autorités organisatrices de la mobilité, constituent des acteurs clés. Toutefois, répondre à toutes les vulnérabilités est un défi auquel elles ne pourront pas répondre seules.
Une coordination de l'ensemble des politiques publiques et des acteurs (publics, privés, associatifs) concernés est essentielle pour une mobilité accessible à tous.

Les multiples facettes de la vulnérabilité liée à la mobilité

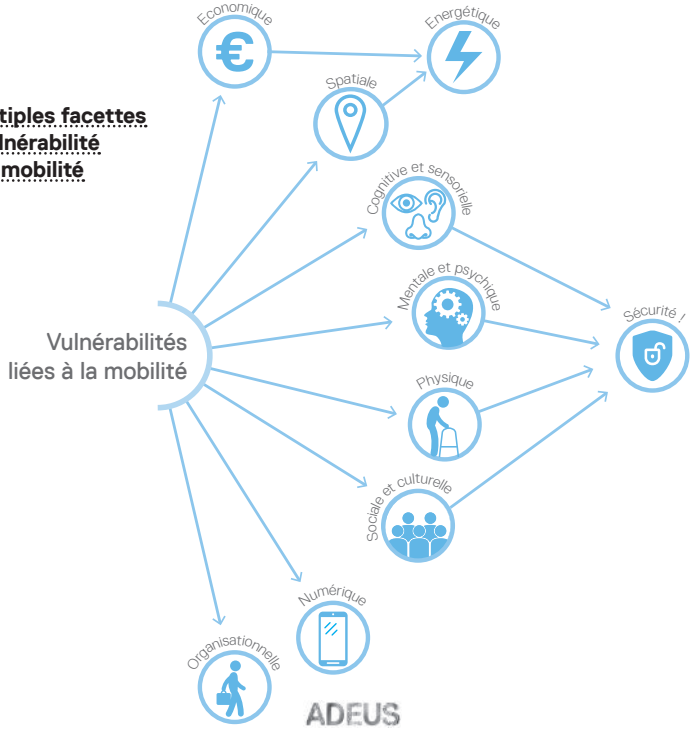

Part des personnes immobiles

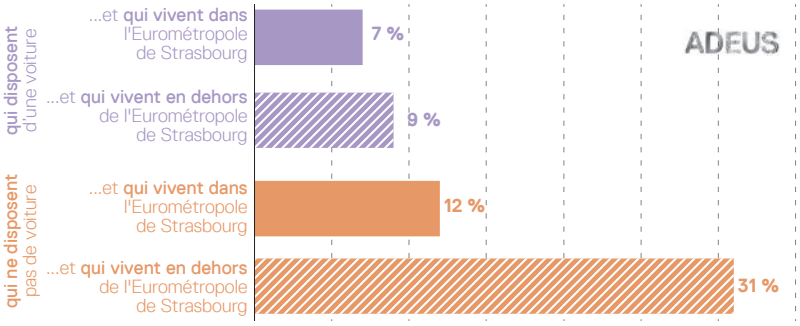

↦ **Pour aller plus loin :** https://www.adeus.org/publications/pratiques-de-mobilite-des-personnes-vulnerables/

↘ **Contact :** Jessica Berlet | j.berlet@adeus.org | 03 88 21 49 16

2. RÉPONDRE AUX BESOINS DES MEMBRES

Ingénierie, politiques publiques, stratégies et projets de territoires

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison aux différentes échelles de territoire. Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et un lieu de croisement des politiques sectorielles des partenaires.

Penser dans ce cadre le fonctionnement régional, métropolitain et transfrontalier en intégrant d'emblée les dimensions écologique, énergétique, foncière, économique, d'évolution sociétale et les articulations avec les territoires voisins est le premier objectif de cet axe.

Rendre ce fonctionnement lisible, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents cadre : SRADDET, Schéma de coopération transfrontalière, PDH, PDALHPD, SCoT, PLU, PLH, PDU, PCAET. Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel, qui contribue aussi à alimenter cette vision à grande échelle.

L'ADEUS accompagne ses membres et partenaires dans l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre des documents cadre et des politiques publiques.

L'ensemble des résultats de ces travaux est mutualisé au profit de tous les membres.

Les expérimentations et les retours d'expériences nourrissent dans un cercle vertueux, à leur tour, les projets en cours. Ainsi, en continuité des documents d'urbanisme, l'Agence offre de l'appui à l'émergence de projets et en ingénierie de projets aux collectivités et aux autres membres qui le demandent.

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS +

PLUi, PLH, PCAET, etc. dans l'Eurométropole de Strasbourg

→ PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg : modification n°3 - évaluation environnementale [Dossier de modification] 06/2021

→ PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg : déclaration de projet MACK Next - évaluation environnementale [Dossier de modification] 02/2021

→ PLUi de l'Eurométropole de Strasbourg : suivi et évaluation du volet habitat présenté aux communes et autres thématiques [Rapport intermédiaire] 10/2021

→ PLH de l'Eurométropole de Strasbourg : suivi de la réforme des attributions des demandes de logements sociaux : Les demandes de mutation : quels besoins en logements ? [Diaporama] 12/2021

→ PLH de l'Eurométropole de Strasbourg : suivi de la réforme des attributions des logements sociaux : Un double défi de réponse aux besoins en logement et de rééquilibrage territorial [Diaporama] 07/2021

→ PCAET de l'Eurométropole de Strasbourg : suivi des indicateurs et analyses [Rapport] 12/2021

→ Plan de sauvegarde et de mise en valeur de Strasbourg (PSMV) : Orientation d'aménagement et de programmation (OAP) 12/2021

→ Ingénierie de projet pour 11 communes de l'Eurométropole de Strasbourg : analyses patrimoniales, analyses urbaines et paysagères, [Démarches d'analyse avec les communes] en cours

→ Politique de la ville, accompagnement à l'évaluation et à la construction de la nouvelle contractualisation : référentiel d'évaluation du contrat de ville [Dossier] 11/2021

Grands projets dans l'Eurométropole de Strasbourg

→ Identification du potentiel de végétalisation et développement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg : occupation du sol, règlement graphique, accessibilité/espaces verts, espaces arborés, trame verte et bleue et sensibilités environnementales [Fichiers numériques] 12/2021

→ Valorisation de la ceinture verte métropolitaine [Contribution au Livre Blanc] 12/2021

→ Étude flash sur le devenir du secteur ouest de l'Eurométropole de Strasbourg, [Diaporama], 11/2021 ↦ ZOOM P. 31

→ Participation à la consultation réglementaire de la ZFE-m : étude des impacts socio-économiques de la ZFE-m [Rapport] 10/2021

→ Mise en œuvre de la sobriété foncière dans la perspective du zéro artificialisation nette des sols : construction d'un premier état 0 [Processus interne et réunions]

Projets transfrontaliers

→ Quels enjeux et perspectives pour un espace métropolitain Strasbourg-Karlsruhe ? [Notes FR et DE] 06/2021

→ Schéma de coopération transfrontalière de l'Eurométropole de Strasbourg [Assemblée partenariale, état des actions réalisées] 07/2021

→ Projet TITANE : La toile de l'innovation transfrontalière : observer et promouvoir l'économie du Rhin supérieur [Plaquette, 1ère toile numérique] 12/2021 ↦ ZOOM P. 30

→ Bilan du cadre d'orientations du Rhin supérieur [Diaporamas FR et DE], en collaboration avec l'AURM 12/2021

Région Grand Est

→ Guide d'aménagement des points d'arrêt ferroviaires TER [Rapport 7 EST], 03/2021

→ Contributions au travaux espaces d'activités économiques, [Rapport 7 Est] 11/2021

→ Quels devenirs pour les territoires animés par les petites et moyennes villes dans la Région Grand Est à l'horizon 2050 ? [Diaporama 7 Est] 12/2021 ↦ ZOOM P. 29

→ Renouvellement des ZAE et urbanisme circulaire [Rapport 7 Est] 12/2021

→ Le ZAN, limites et potentiels : éclairages régionaux pour identifier les gisements de la sobriété foncière, [Rapport 7 Est] 12/2021 ↦ ZOOM P. 32

Département du Bas-Rhin et Alsace

→ Plan départemental de l'habitat (PDH) du Bas-Rhin : bilan à mi-parcours [Diaporama] 12/2021

→ Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) : suivi des indicateurs [Tableaux de bord-fiche] 12/2021

→ Portrait de territoire de l'Alsace : les enjeux territoriaux par territoire de SCoT dans le Bas-Rhin [Diaporama] en cours d'élaboration

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

Documents de PETR, SCoT et intercommunalités

→ Programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté de communes du Canton d'Erstein [Diaporama], 12/2021

→ SCOTERS : révision du SCoT [Dossier de révision], en cours d'élaboration

→ PETR-SCoT [Dossier de révision] :
- Bruche-Mossig : révision du SCoT, en cours d'élaboration
- Alsace du nord : révision du SCoT, en cours d'élaboration

→ PLUi de la Communauté d'agglomération de Haguenau [Dossier d'élaboration], en cours d'élaboration
↦ ZOOM P. 33

→ PLUi de la Communauté de communes du Pays de Barr : accompagnement simplifié au PLUi, en cours d'élaboration

→ PLUi de la Communauté de communes du Pays rhénan : modification n°1

→ Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) [Dossier d'élaboration] :
- PETR d'Alsace du nord, en cours d'élaboration
- PETR Bruche-Mossig, en cours d'élaboration

→ Accompagnement de la Communauté de communes de la Basse Zorn à l'élaboration :
- d'un plan d'actions du projet de territoire [Fiche], en cours d'élaboration
- du Plan global de déplacements [2 ateliers en 2021, rapport], en cours d'élaboration ↦ ZOOM P. 34

Autres projets des membres

→ Appui ponctuel au dossier mobilité A35 de l'État et de l'Eurométropole de Strasbourg [Contribution], 12/2021

→ Charte haguenovienne d'amélioration architecturale, de renouvellement urbain et de transition environnementale [Charte], 07/2021

→ Commune de Bellefosse : accompagnement à l'élaboration d'une charte paysagère et architecturale, [Rapport] en cours d'élaboration

→ Atelier prospectif : Quels devenirs pour les territoires animés par les petites et moyennes villes dans la région Grand Est ? [Diaporama], 12/2021

→ Port autonome de Strasbourg : appel à projet trame verte et bleue Grand Est en faveur de la biodiversité « Es'PAS de Biodiversité » [Contribution], 09/2021

Prospective : Quels devenirs pour les territoires animés par les petites et moyennes villes dans la région Grand Est à l'horizon 2050 ?

Les territoires du Grand Est animés par les petites et moyennes villes ont des caractéristiques et des dynamiques très diverses. Comment vivront et s'adapteront-elles aux transitions climatiques, économiques, sociétales à l'oeuvre ? Avec la DREAL Grand Est, l'ADEUS a organisé des ateliers de prospective pour questionner le devenir de ces territoires avec un groupe composé de professionnels issus de la Région, de l'État, des chambres consulaires, d'agences d'urbanisme, de SCoT, de PETR et d'agences de développement économique. L'objectif a été d'imaginer les futurs possibles de la région et d'identifier les leviers stratégiques via une démarche collaborative.

Trois séances de co-production en distanciel ont été animées par l'ADEUS en s'appuyant sur l'outil interactif Klaxoon. Elles ont permis la construction de trois scénarios :

- Le scénario de l'adaptation ;
- Le scénario de la fuite en avant ;
- Le scénario de la recomposition des territoires.

Durant ces ateliers, des leviers ont été identifiés relevant de la gouvernance, de l'innovation et l'investissement, ainsi que de l'aménagement du territoire. Une séance de restitution s'est tenue afin de bénéficier d'un retour sur les contenus produits avec un public élargi.

Cet exercice de prospective a montré la faisabilité de travailler collectivement en distanciel avec des acteurs hétérogènes des territoires du Grand Est. Des éléments ont fait consensus comme l'accès aux outils et infrastuctures numériques, le « zéro artificialisation nette » mais surtout l'importance de la coopération entre acteurs pour répondre aux défis à venir.

L'adaptation

La fuite en avant

La recomposition des territoires

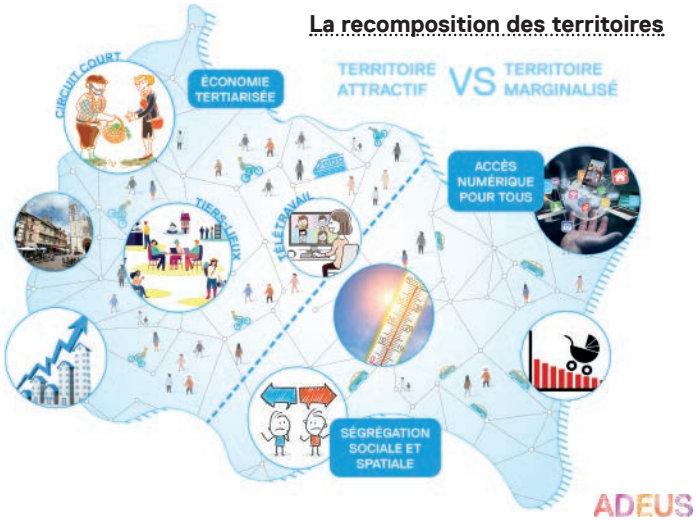

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/publications/quels-devenirs-pour-les-territoires-animes-par-les-petites-et-moyennes-villes-dans-la-region-grand-est-a-lhorizon-2050/

↘ **Contact :** David Marx | d.marx@adeus.org I 03 88 21 50 77
Marie Balick | m.balick@adeus.org I 03 88 21 49 40
François Karst | f.karst@adeus.org I 03 88 21 49 22

Visualiser et renforcer les relations transfrontalières des PME et du monde académique dans le Rhin supérieur

Le projet TITAN-E, pour Trinational Innovation and Technology Advanced Networks of Enterprises, a été lancé en septembre 2020 avec l'ambition de promouvoir « le potentiel économique de l'innovation technologique du Rhin supérieur, et la richesse de la Région métropolitaine trinationale ». Soutenu par le programme européen INTERREG Rhin supérieur, son contenu vise à améliorer la mise en réseau des acteurs économiques et académiques des trois pays afin de favoriser l'innovation issue de coopérations transfrontalières.

L'action menée par l'ADEUS dans le cadre du projet TITAN-E consiste à développer une méthode pour représenter les réseaux de coopération transfrontalière autour de l'innovation, en particulier entre les petites et moyennes entreprises (PME) et le monde académique. Appliquée à des filières ou des territoires, elle doit permettre à la fois de les mettre en valeur, de faire se rencontrer leurs acteurs et de mieux orienter les politiques publiques qui leur sont associées.

Afin de répondre à ces objectifs, l'ADEUS a imaginé une visualisation d'écosystème innovant sous la forme d'une toile, schématique ou cartographiée. Dessinée à partir des relations entre les PME, la recherche publique et les acteurs du soutien au développement économique, elle met en lumière les interactions qui génèrent de l'innovation dans l'économie : copublications scientifiques ou de brevets, accords de transfert de technologie, levées de fonds, prestations d'accompagnement au développement, etc.

En 2021, le travail de l'ADEUS a consisté à définir, en concertation avec les parties prenantes du projet, les contours de la première « toile » transfrontalière réalisée avec cette méthode. Cette « toile » sera centrée sur l'innovation dans le domaine de la santé, qui comprend les biotechnologies, les technologies médicales, la e-santé et la pharmaceutique. Elle sera dans un premier temps alimentée par des données publiques et intègrera, à terme, des informations communiquées directement par les acteurs de l'écosystème. Ce test permettra de démontrer l'utilité de cette méthode et de la faire évoluer, en vue de la répliquer sur d'autres filières ou territoires.

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/les-dossiers-de-ladeus/demarches-en-cours/la-toile-de-linnovation-transfrontaliere/

Exemples de « toiles » transfrontalières

Exemples réalisés avec Kumu (https://kumu.io/)

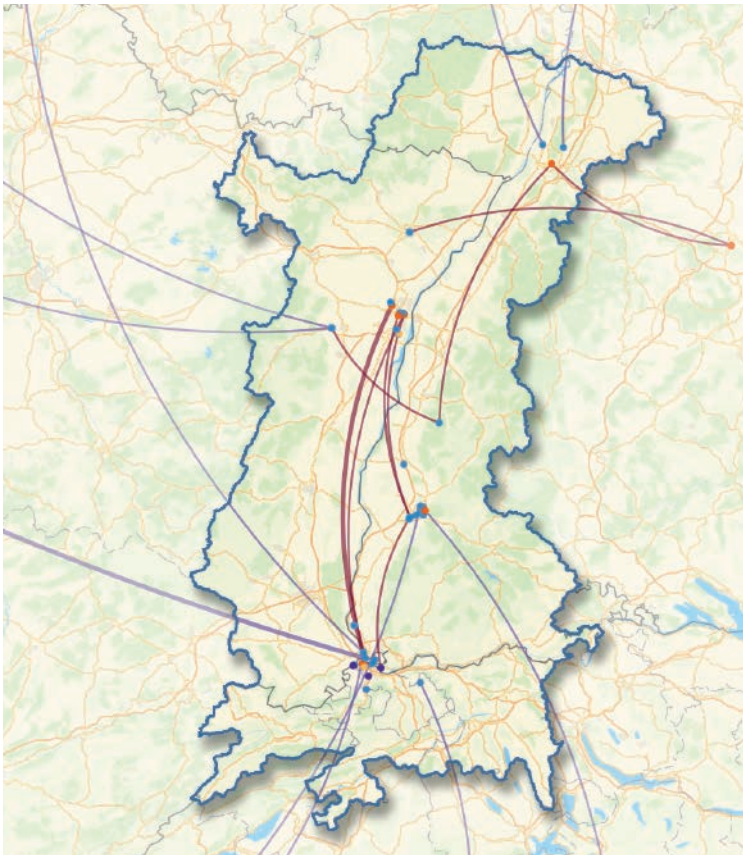

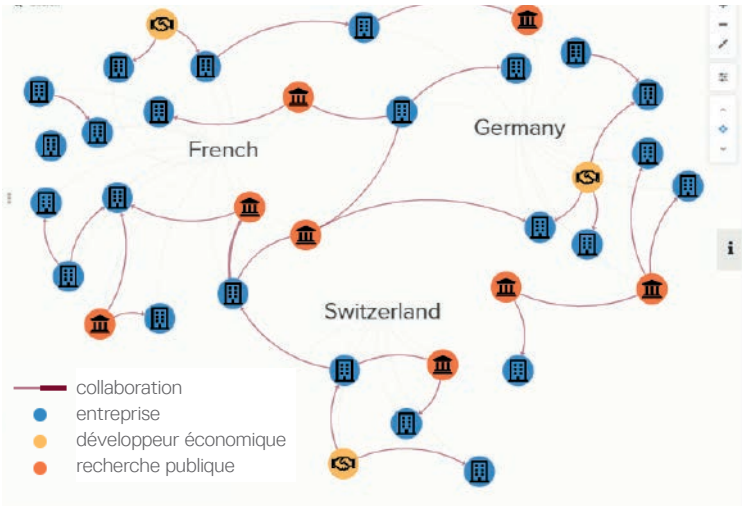

↘ **Contact :** David Marx | d.marx@adeus.org | 03 88 21 50 77
François Karst | f.karst@adeus.org | 03 88 21 49 22

Scénarios pour le devenir de l'Arc ouest de l'Eurométropole de Strasbourg

L'Arc ouest de l'Eurométropole de Strasbourg concentre sur son territoire un nombre important d'enjeux. C'est en effet un territoire de projet stratégique identifié au SCOTERS, dont le développement a été imaginé autour d'une voie de liaison intercommunale (VLIO) qui est aujourd'hui de nouveau au cœur de nombreuses discussions quant à sa réalisation.

Afin d'éclairer les débats, l'Agence a réalisé un travail prospectif en identifiant les différents impacts de trois scénarios possibles pour aider la collectivité à préciser les orientations souhaitées sur ce territoire.

Un collectif d'experts de l'Agence, en lien étroit avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg, s'est livré à l'exercice en identifiant les facteurs (projets, pratiques, ...) qui sont de nature à modifier structurellement le devenir du territoire et à emmener ce dernier dans des directions radicalement différentes. Basé sur un diagnostic « flash », le propre de l'exercice a été non pas de définir des futurs souhaitables, mais des futurs possibles, et d'identifier les grandes options qui se présentent aux élus.

Les scénarios proposés intègrent notamment des hypothèses contrastées dans les projections démographiques, le niveau de construction, le niveau d'ambition en matière d'artificialisation des sols, de réalisation de trame verte à l'échelle des communes concernées. Les facteurs de l'accessibilité, des mobilités et de la desserte routière sont déterminants pour chaque scénario portant en lui des besoins différents qui questionnent le devenir de l'Arc ouest et de son articulation avec les ambitions globales pour le territoire métropolitain et au-delà.

Scenario 2, métropole nourricière

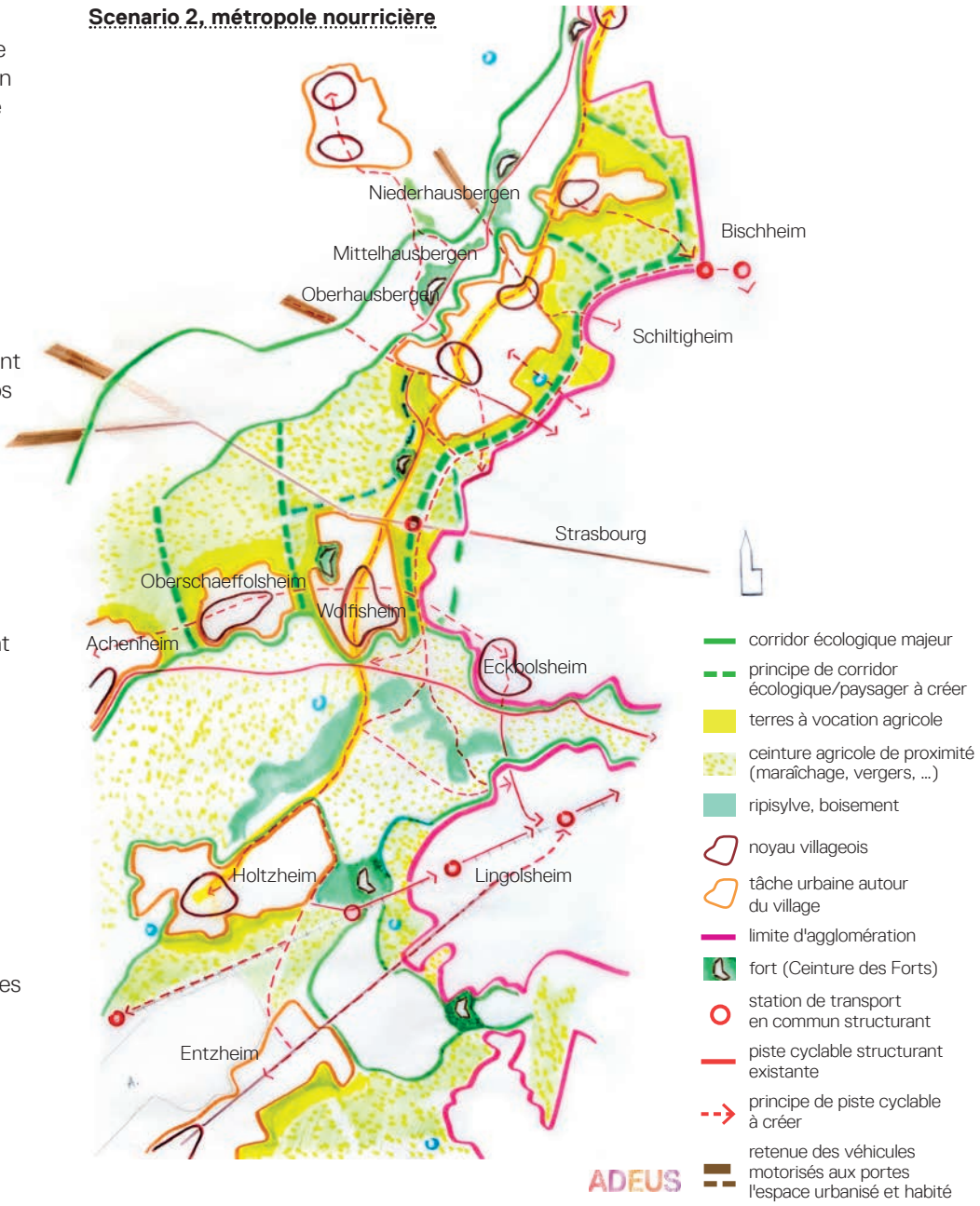

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/publications/etude-flash-sur-le-devenir-du-secteur-ouest-de-leurometropole-de-strasbourg/

↘ **Contact :** Benoît Vimbert | b.vimbert@adeus.org | 03 88 21 49 27

Les approches de l'ADEUS pour comprendre et suivre le ZAN (zéro artificialisation nette) dans les politiques publiques

Si la gestion économe des sols n'est pas un sujet neuf pour les pouvoirs publics, la loi climat et résilience d'août 2021 est un virage dans la manière d'aborder les politiques publiques d'aménagement. Elle passe d'une obligation de moyen à une obligation de résultats visant à atteindre le zéro artificialisation nette en 2050. En d'autres termes, ne plus considérer le foncier nu comme une ressource pour l'urbanisation.

En 2021, l'observatoire du foncier de l'ADEUS a développé des outils pour identifier et analyser les différents gisements de sobriété foncière, dont la mobilisation offre des potentiels de développement par renouvellement ou revalorisation des sites ou des bâtiments déjà construits en contrepoint à l'étalement urbain.

L'ADEUS a développé des méthodes d'identification des terrains « sous-occupés » et des terrains nus au sein des tissus bâtis, en tenant compte de la configuration d'un quartier et de sa morphologie. Le croisement avec d'autres outils de l'Agence permet ensuite d'évaluer le potentiel de ces gisements selon leur accessibilité[1].

L'ADEUS a rédigé, avec le réseau 7EST, un guide pratique sur les enjeux de la sobriété foncière, compilant les fruits des travaux des agences d'urbanisme du Grand Est, de l'identification de gisements, à leur suivi, leur évaluation et leur mobilisation. L'observatoire foncier de l'ADEUS (OFET) a également travaillé avec les agences d'urbanisme de Toulouse et Marseille, pour tester la robustesse des outils dans la perspective nationale du ZAN.

1. Accessibilité à l'ensemble des fonctions d'un territoire : aux espaces verts et espaces de natures, aux équipements et services de proximité, aux transports collectifs et à l'emploi, etc.

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/publications/le-zan-limites-et-potentiels-eclairages-regionauxpour-identifier-les-gisements-de-la-sobriete-fonciere/

↘ **Contact :** Pierre-Olivier Peccoz | po.peccoz@adeus.org | 03 88 21 50 79

La sobriété foncière a fait l'objet de débats partenariaux tout au long de l'année, à travers la plateforme sobriété foncière et énergétique ainsi que les ateliers en urbanisme.

Concernant plus globalement le ZAN, l'ADEUS alimente les PLU, PLH, projets de territoires qu'elle suit et accompagne les SCoT partenaires et leur fédération nationale dans la mise en œuvre de la loi 3C. L'Agence a aussi appuyé la conférence des SCoT qui doit proposer une spatialisation des efforts de réduction de l'artificialisation.

Illustration en haut :
Expérimentation d'un repérage automatisé des cœurs d'îlots (en jaune) comparé à l'analyse de terrain par les urbanistes de l'Agence (hachures).

Illustration en bas :
Identification des propriétés dont la densité bâtie est deux à quatre fois inférieure par rapport à la moyenne du tissu urbain dans lequel elles s'inscrivent.

Un cadrage sur les disponibilités foncières pour lancer l'élaboration du PLUi de la Communauté d'agglomération de Haguenau

Née le 1er janvier 2017 de la fusion des Communautés de communes de Bischwiller et environs, de la Région de Brumath, de la Région de Haguenau et du Val de Moder, la Communauté d'agglomération de Haguenau (CAH) avec 96 800 habitants, devient la 4ème intercommunalité la plus importante d'Alsace.

La CAH a prescrit l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal en décembre 2020, afin de doter son territoire d'un document d'urbanisme et donner un cadre durable à ses ambitions de développement.

L'ADEUS accompagne la CAH dans cette procédure d'élaboration, qui a démarré en priorisant l'analyse foncière du territoire, thématique de plus en plus dimensionnante au regard des objectifs de sobriété foncière fixés par le SRADDET, et renforcés plus récemment par la loi climat et résilience . Cette démarche atypique a été rendue possible grâce à la connaissance préalable d'éléments de diagnostic issus du bilan des PLU et du SCoT de l'Alsace du nord (SCoTAN) en cours de révision.

Un travail exhaustif d'identification des espaces non bâtis dans le tissu urbain a été réalisé pour déterminer le potentiel foncier alloué au développement ainsi que les emprises foncières à valoriser en espaces de respiration. Ces travaux visent à objectiver et optimiser les besoins en foncier pour le développement résidentiel et économique de la CAH, observés à partir des orientations du SCoTAN, qui prévoient notamment de prioriser le développement au sein des espaces déjà urbanisés.
Il permet également de répondre à la préservation d'espaces de nature dans les communes pour garantir la qualité du cadre de vie, préserver la biodiversité et lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur.

Ces travaux, formalisés sous la forme d'un atlas cartographique, ont été présentés aux élus de l'ensemble des communes de la CAH qui ont pu contribuer et ajuster ce potentiel foncier théorique à la réalité de leurs territoires.

À la suite des premières validations de ce potentiel permettant d'inscrire le projet dans une dynamique de réduction de la consommation foncière, l'ADEUS a ensuite travaillé en concertation avec les élus, pour réaliser une première préfiguration des futures zones de développement. Cette phase d'étude qui conclut l'année 2021 permet d'engager les études naturalistes dès 2022.

Atlas de l'dentification du potentiel foncier _ HAGUENAU _ planche 09
Source : PCI vecteur 2021 - Réalisation ADEUS

↦ **Pour aller plus loin :**
www.adeus.org/publications/analyse-des-resultats-de-lapplication-des-documents-durbanisme/

↘ **Contacts :**
Nathalie Oulmann | n.oulmann@adeus.org | 03 88 21 49 29
Vincent Piquerel | v.piquerel@adeus.org | 03 88 21 50 76

Un plan de mobilité à la Communauté de communes de la Basse Zorn pour sa prise de compétence en mobilité

L'ADEUS a accompagné la Communauté de communes de la Basse Zorn dans ses réflexions sur la prise de compétence mobilité dans le cadre de la loi d'orientation sur les mobilités et a élaboré son plan de mobilité simplifié.

Partant d'un diagnostic montrant l'importance des déplacements dans la proximité, ainsi que des liens avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté d'agglomération de Haguenau, l'ADEUS a proposé plusieurs scénarios de mobilité sur lesquels les élus se sont prononcés au cours de deux ateliers.

Les enjeux de ce plan de mobilité sont respectivement de :

- S'engager dans la transition énergétique ;
- Faciliter la mobilité des habitants et personnes fréquentant le territoire ;
- S'inscrire dans le projet de territoire et dans les actions entreprises par les territoires voisins.

Les objectifs sont de faciliter les déplacements dans la proximité à l'échelle de la Communauté de communes, mais également, pour ses habitants, vers les territoires voisins (en particulier Eurométropole de Strasbourg et Communauté d'agglomération de Haguenau).

Le scénario retenu se positionne aujourd'hui résolument sur le développement d'une offre de proximité, notamment cyclable, en lien direct avec les gares et les différents générateurs de déplacements du territoire, en s'articulant avec les projets des collectivités voisines et le réseau cyclable structurant porté par la Collectivité européenne d'Alsace. Le partage de l'espace public est systématisé dans les cœurs de village pour faciliter la cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Schéma des enjeux de mobilité - Réalisation ADEUS

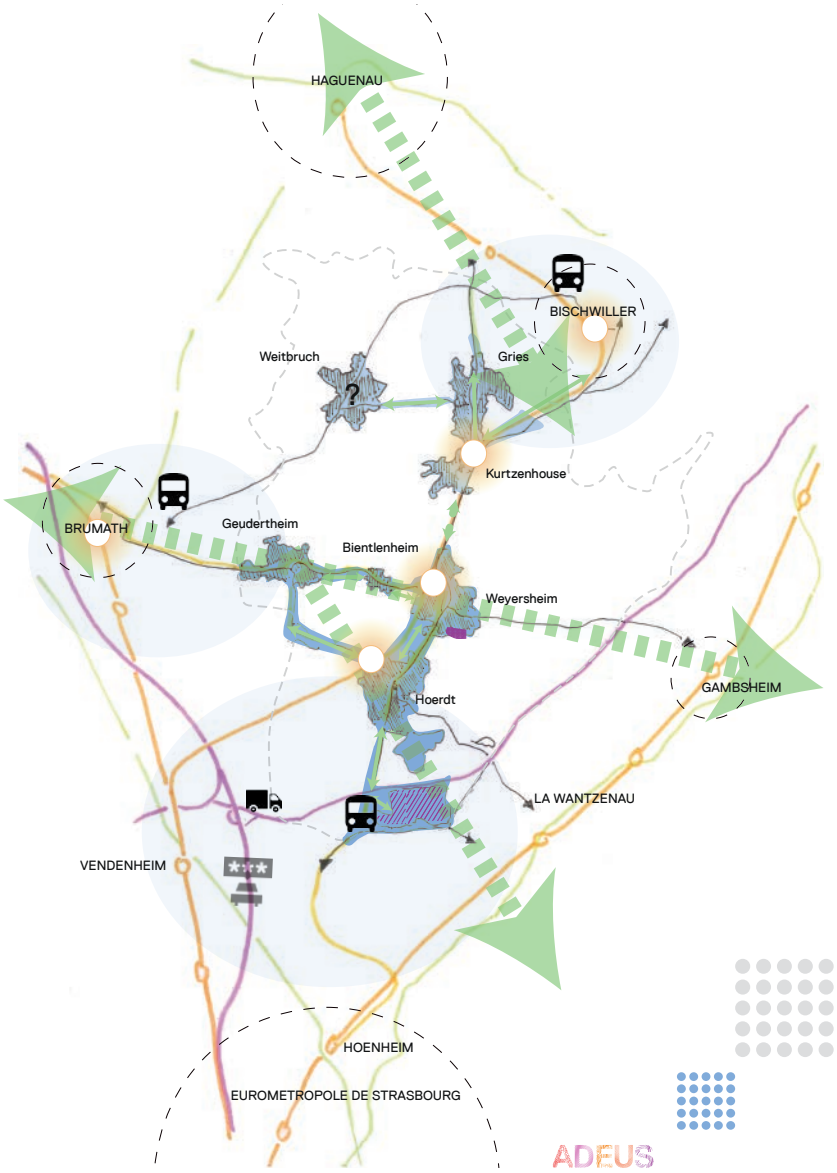

Les déplacements de proximité (cyclables, pédestres...)

Les connexions avec les réseaux de mobilités structurants (cyclables, transports en commun...)

L'équilibre entre l'autonomie des flux de circulation routiers (poids-lourds compris) et la diminution des nuisances (pollution, bruits, accidents...)

Accessibilité aux pôles générateurs d'emplois et de services (principalement Eurométropole de Strasbourg et Communauté d'agglomération de Haguenau) en transports en commun et covoiturage (anticipation des projets de ZFE et REM)

↘ **Contact :** Benoît Vimbert | b.vimbert@adeus.org I 03 88 21 49 27

3. EXPÉRIMENTER

↦ Plateformes, projets pilotes, groupes de réflexion, innovation comme marchepieds de nouveaux modèles

L'Agence apporte des réflexions et réalise des expérimentations pour faire émerger des modèles de développement porteurs de résilience pour le territoire.

À partir de projets expérimentaux à différentes échelles, et dans différents formats, l'Agence participe à tester l'implication des acteurs du territoire dans de nouveaux cadres, prend part à de nouvelles visions et conforte leur cohérence vers de nouveaux modèles.

Ces projets nouveaux sont d'intérêt collectif et intéressent plusieurs membres, partenaires et acteurs des territoires, avec une mise en commun de compétences pour construire de nouveaux référentiels pour le territoire : plateformes de débats et de défrichage, projet à gouvernance élargie (ex. Grenelle), préfiguration d'enquêtes spécifiques, groupe de travail, projet pilote transfrontalier, contrat de réciprocités entre EPCI, ...

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

→ Trame verte de proximité - Vers un modèle d'espaces publics en réseau pour des quartiers qui respirent [Les notes de l'ADEUS n° 319], 11/2021 ↦ ZOOM P. 37

→ La capacité du territoire du Bas-Rhin à accueillir l'ensemble des projets planifiés [Les notes de l'ADEUS n° 327], 12/2021 ↦ ZOOM P. 36

PLATEFORME D'ÉCHANGES SUR LA SOBRIÉTÉ - WEBINAIRE

→ Sobriété : de quoi parle-t-on ? Où allons-nous ? [Atelier] 11/2021

→ Mesures compensatoires : le dernier recours ? [Atelier] 12/2021

Plateforme d'échanges sur la sobriété

La plateforme d'échanges offre un espace de dialogue et d'échanges avec les acteurs du territoire. L'objectif est de mettre en exergue la notion de sobriété dans l'ensemble des politiques publiques de transition écologique (indépendance énergétique, zéro artificialisation nette, absence de perte de nette biodiversité, etc.)

Trois ateliers ont été organisés en 2021, associant des experts de l'ADEUS et des partenaires, afin de rendre lisibles les enjeux concernant cette sobriété :

1. Objectifs zéro artificialisation nette, entre nouveaux outils et nouveaux mode de vie,
2. Sobriété, de quoi parle-t-on ? Où allons-nous ?
3. Mesures compensatoires, le dernier recours ?

Plus spécifiquement, l'ADEUS a partagé son expertise sur les outils de mesure et de suivi de l'artificialisation développée au sein de l'OFET (Observatoire du foncier et des évolutions du territoire), la capacité du territoire bas-rhinois à accueillir l'ensemble des projets planifiés, et enfin sur le dépiégeage des idées reçues concernant l'énergie.

Les principales conclusions techniques ont déjà été intégrées dans les réflexions des politiques publiques que l'Agence mène.
Ces premiers ateliers confirment à quel point la sobriété est une nécessité écologique et sociale dans l'ensemble des politiques à l'horizon 2050. Cette sobriété suppose un renoncement à un imaginaire de l'abondance et d'une liberté sans contraintes.

Elle implique également une méthode collective de négociation de la contrainte matérielle dans un contexte de finitude. Plusieurs pistes concrètes ont émergé pour l'atteinte de cette sobriété et ont fait l'objet de trois notes en 2021.

HYPOTHÈSE D'IDENTIFICATION DES MESURES COMPENSATOIRES POUR LE BAS-RHIN

MC : mesures compensatoires, AU : zone à urbaniser

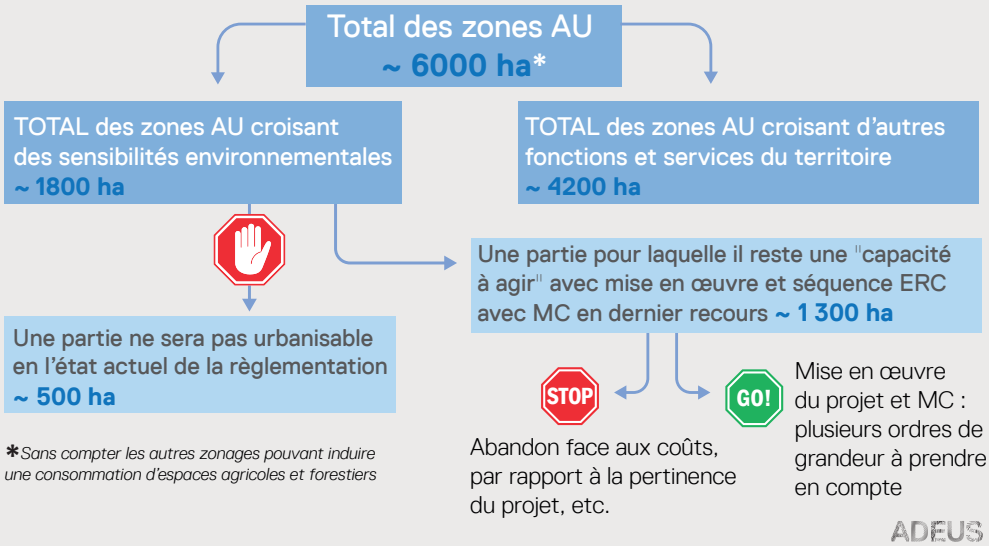

Sans compter les autres zonages pouvant induire une consommation d'espaces agricoles et forestiers

Une réflexion à grande échelle

L'hypothèse de départ suppose que l'ensemble des zones à urbaniser inscrites dans les documents locaux d'urbanisme soient urbanisées (voir schéma ci-contre). Les 6 000 ha sont ensuite croisés avec différentes sensibilités environnementales, hiérarchisées en trois catégories (consulter le lien ci-dessous pour plus d'informations). L'analyse concerne les 1 300 ha générant des mesures compensatoires au sein de ces sensibilités environnementales selon trois grandes typologies de milieux : zones forestières, prairies, zones humides.

↦ **Pour aller plus loin :** www.adeus.org/publications/mesures-compensatoires-trop-de-sensibilites-environnementales-ou-trop-de-projets-planifies/

↘ **Contact :** Brice van Haaren | b.vanhaaren@adeus.org | 03 88 21 49 31

Une trame verte de proximité pour un modèle d'espaces publics en réseau et des quartiers qui respirent

Comment renforcer la végétalisation, favoriser les mobilités décarbonées afin de mieux respirer tout en tenant compte des usages existants ? C'est tout l'enjeu du maillage végétal proposé par la trame verte de proximité. Ce concept définit les principes d'une mise en réseau des espaces publics. Ils conjuguent déplacements lents en lien avec l'évolution de la mobilité, végétalisation et accès aux services, pour construire un support de proximité plus adapté et faire face aux changements climatiques.

Son développement nécessite cependant de changer de paradigme sur la place de la voiture en ville. Aujourd'hui, l'espace public est dominé par la voirie et le stationnement. Cette occupation représente une forme d'appropriation privée de celui-ci. La trame verte de proximité interroge de ce fait la répartition des usages sur l'espace public qui devra accueillir de nouvelles fonctions avec un rééquilibrage en faveur des modes actifs, de continuité de la biodiversité et de services de proximité.

Pour accompagner ce changement de modèle urbain, de nombreuses pistes peuvent être développées. Dans les quartiers denses, la transformation de rue lente peut être le moyen de tester de nouvelles appropriations de l'espace avec l'aide de la participation citoyenne. Dans les nouveaux quartiers, la conception des espaces publics doit prévoir en amont la continuité de la trame verte de proximité et la végétalisation, en intégrant les contraintes liées aux réseaux souterrains et aux stationnements. Là où les besoins de mobilités automobiles sont incompatibles avec la continuité de la trame verte de proximité, il conviendra de développer des solutions de stationnement en ouvrage sur espace public ou privé.

Par la transversalité des champs concernés, la trame verte de proximité se place au cœur de multiples projets et politiques publiques touchant aussi bien à la végétalisation (plan Canopée), la promotion des mobilités douces (PAMA), la qualité de l'air (PCAET, ZFE) et l'appropriation sociale de nouveaux espaces publics. Son développement sous différentes facettes serait un outil utile pour revoir l'organisation de ville, poser une nouvelle façon d'y vivre avec moins de voitures et une intensité de construction de la ville aux abords de cette trame pour faciliter la ventilation de la ville, comme à Francfort ou Stuttgart notamment.

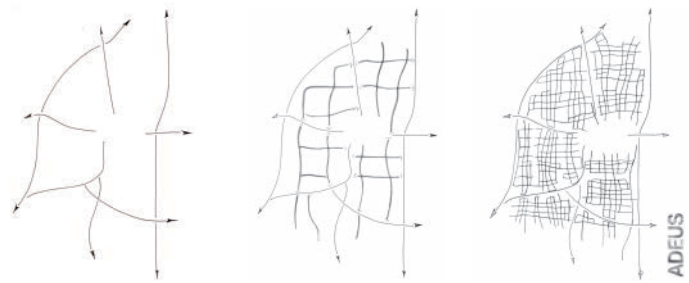

Réseau rapide 70 à 90 km/h

Réseau structurant 50 km/h

Réseau lent 10 à 30 km/h

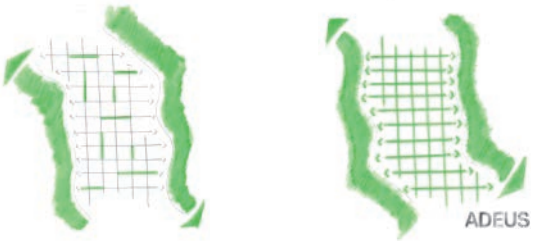

Aujourd'hui, un maillage vert discontinu

Demain, un maillage vert continu entre les trames vertes et bleues

Avenue du 23 Novembre, Schiltigheim

Rue St-Florent, Strasbourg

Une expérimentation d'un concept de trame verte de proximité avec une évolution des vitesses du système de voiries

Photomontage ADEUS

↦ **Pour aller plus loin :**

www.adeus.org/publications/trame-verte-de-proximite-vers-un-modele-despaces-publics-en-reseau-pour-des-quartiers-qui-respirent/

www.adeus.org/publications/la-reconquête-de-Barcelone-la-ville-construite-autour-du-pieton/

↘ **Contacts :**

Sylvie Blaison | s.blaison@adeus.org | 03 88 21 49 38

Brice van Haaren | b.vanhaaren@adeus.org | 03 88 21 49 31

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison aux différentes échelles de territoire. Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et un lieu de croisement des politiques sectorielles des partenaires.

Les contrats spécifiques de l'Agence sont liés à des travaux hors programme de travail partenarial, c'est-à-dire non mutualisés entre les membres, à la demande. Cette partie est moins importante en volume car l'Agence dirige sa force de travail d'abord au service de ses membres, à la fois dans une logique « in house » et de service d'intérêt général.

La part des contrats spécifiques est limitée au suivi d'actions en cours, aux projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche-action, ainsi qu'à des compléments aux documents d'urbanisme et aux politiques pour les membres.

LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS

→ Projet pilote franco-allemand MORO (Modèle d'aménagement du territoire) en accompagnement du Traité d'Aix-la-Chapelle : réalisation du séminaire Planspiel « foncier économique en transfrontalier » [Séminaire de quatre jours et documents d'accompagnement] 11/2021

→ Projet de coopération décentralisée Strasbourg-Kampala : trame verte et bleue, biodiversité [Expertise en environnement] 2021

Abonnez-vous à notre fil d'actualité
et inscrivez-vous à nos événements
et nos rencontres !
www.adeus.org/abonnement

Agence
d'urbanisme
de Strasbourg
Rhin supérieur

Directeur de publication : **Pierre Laplane, Directeur général de l'ADEUS**
Comité de suivi de la démarche : **Florence Bourquin et Sophie Monnin** (cheffes de projet)
Marie Balick, Jessica Berlet, Hyacinthe Blaise, Sylvie Blaison, Yves Gendron, Brice van Haaren, Mathilde Huault, François Karst, David Marx, Marie Mastrangelo, Nadia Monkachi, Fabien Monnier, Nathalie Oulmann, Pierre-Olivier Peccoz, Vincent Piquerel, Anna Trentini, Benoît Vimbert, Lucille Weill-Barillet.
Photos : **Jean Isenmann** - Création et mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Juin 2022

9 rue Brûlée - CS 80047 - 67002 Strasbourg - Tél. 03 88 21 49 00
adeus@adeus.org - **www.adeus.org**